

LIEU DE FORMATION ET ACCÈS

- **Lieu :**

Centre spirituel Saint-Hugues
313 chemin Billerey
38330 BIVIERS
04 76 90 35 97

En train
Gare de Grenoble, puis bus 6020.

INSCRIPTION à RENVOYER :

à Sylvie BLANC
04 76 87 73 43

- Soit par courrier postal :

23 rue Turenne, cour
38000 Grenoble

- Soit par courriel :

blancs38@wanadoo.fr

avant le : **12 novembre 2015**

Vous recevrez confirmation de votre inscription et les détails pratiques quelques jours avant la formation

RENSEIGNEMENTS



COMMUNAUTE DE VIE CHRETIENNE
CVX FRANCE
47 RUE DE LA ROQUETTE—75011 PARIS

TÉL : 01 40 21 12 65
formation@cvxfrance.com
www.cvxfrance.com



La Communauté de Vie Chrétienne est une association internationale publique de laïcs, de droit pontifical depuis le 3 décembre 1990

AU SERVICE ...

comme responsable de Communauté locale



« Se former pour mieux aider sa communauté locale à avancer sur le Chemin de la CVX »

Du 5 au 6 Décembre 2015

***au Centre spirituel Saint-Hugues
313 chemin Billerey
38330 Biviers
04 76 90 35 97***

FICHE D'INSCRIPTION

À renvoyer à Sylvie Blanc

M Mme Mlle P Sr Fr (à entourer)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

 :

@ :

Communauté régionale CVX :

Année d'entrée :

Profession :

Responsabilités et services dans la CVX :

• Passés :

Année :

• Actuels :

Année :

**S'inscrit pour la formation des responsables
de Communauté locale à Grenoble
du Samedi 5 au Dimanche 6 Décembre 2015**

vient en: train, voiture, autre:

AU SERVICE ...

comme responsable de Communauté locale

« Se former pour mieux aider sa communauté locale à avancer sur le Chemin de la CVX »

Public :

Les responsables de communauté locale ou toutes personnes de la CL (elles pourront un jour être appelées à l'être) excepté les membres d'une communauté de découverte.

Contenu :

- Rappel du projet CVX à partir du « Chemin de la CVX » et du Guide du responsable
- Importance et enjeux des moyens utilisés par CVX
- Difficultés dans une communauté locale et comment les traverser
- Rôle du binôme responsable/ accompagnateur

Méthode :

Alternance de travail en petits groupes et topos et échanges en grand groupe

Durée :

Le week-end commence le samedi à 9h30 et se termine le dimanche à 16h30.

Aspects financiers

La Communauté assume l'ensemble du coût de la formation (location de salles, animateurs ...) et des frais engagés par les participants à l'exception des frais de repas et d'hébergement.

Elle rembourse les frais de transport sur la base de :

Train : privilégier les tarifs réduits

Voiture : remboursement au tarif kilométrique associations et privilégier le covoiturage

Sur place

Frais de repas = 14,50 € midi / 13 € soir

Nuit et petit déjeuner : 21,50 euros.

(location de draps possible : 5€)

La Communauté invite chacun à discerner le montant qui lui paraît juste pour lui de garder à sa charge, comme par exemple les frais de transport.

Renoncer au remboursement des frais autres que les frais de repas ou d'hébergement est considéré comme un don fait à la Communauté qui donne donc droit à l'émission d'un reçu fiscal correspondant.

*(Pour les cas particuliers, contacter le
secrétariat)*